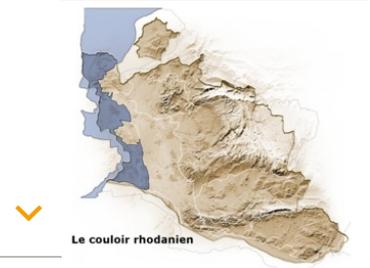


Le couloir rhodanien

Le fleuve, aujourd'hui canalisé, est bordé de collines calcaires qui forment plusieurs seuils. Dans cet espace intensivement mis en valeur, seules quelques îles ont encore un caractère naturel. Ce couloir a attiré les grandes infrastructures et les centres urbains.

Caractéristiques



Un lien paysager

La vallée du Rhône est structurée par une alternance de bassins et de seuils. Les bassins correspondent aux sites de confluence avec les principaux affluents : Lez et Ardèche à hauteur de Bollène, Aigues et Cèze pour Orange, Ouvèze et Durance pour Avignon. Plusieurs seuils naturels compartimentent la vallée : à Mornas, Châteauneuf et Avignon ; lieux d'implantation de places fortes devenues des petites ou grandes cités. Des reliefs marquent les limites de la vallée : massif d'Uchaux, colline de Châteauneuf-du-Pape, ligne de collines du Comtat, "montagne" de Pujaut-Villeneuve et rocher des Doms.

Des fluctuations géologiques

Les modifications glaciaires et du niveau marin ont engendré des lits du Rhône successifs, avec la formation de terrasses : la présence de galets en témoigne, à Châteauneuf-du-Pape par exemple. Lors de la crise Messinienne (fermeture et assèchement de la Méditerranée à la fin du Miocène), le lit du Rhône est profondément creusé, formant des défilés et seuils comme celui de Mornas. La plaine alluviale est recouverte par les récents dépôts fertiles du Rhône et de ses affluents.

Un axe économique et touristique

D'importantes villes du département se succèdent dans la vallée, accueillant une population importante et de nombreuses zones d'activités ; elles abritent aussi un riche patrimoine bâti. La vallée concentre de grosses installations industrielles et notamment des centrales nucléaires. Cet axe de pénétration et de découverte

touristique offre des vues majeures sur les principaux reliefs et sommets :
Dentelles, Ventoux.

Une frontière historique

De Lapalud à Avignon, le Rhône constitue la limite administrative du département. Jusqu'au XVIIIe, le Rhône est resté un fleuve instable et menaçant : la basse plaine était continuellement balayée par les crues et le cours était divaguant. Jusqu'au XIXe le Rhône est resté difficile à franchir. Historiquement seules deux villes-ponts se sont développées dans cette partie du cours : Avignon (pont depuis 1177) et Pont-Saint-Esprit (pont depuis 1265). Les deux berges ont été longtemps isolées : le fleuve était une véritable frontière.

Un paysage moderne

Le fleuve a considérablement changé de visage depuis les aménagements réalisés dans les années 50 pour l'hydroélectricité, l'irrigation et la navigation. En amont, le canal de Donzère-Mondragon est venu doubler le cours du fleuve sur 28 km. Plusieurs barrages-écluses enjambent le fleuve : à Bollène, Caderousse, Sauveterre, Villeneuve. Ils font partie du patrimoine bâti moderne et constituent des sites fréquentés d'où l'on a des vues intéressantes sur le fleuve. Le cours a été régularisé, le fleuve endigué, mais plusieurs îles et îlots sont encore présentes ainsi qu'un étang à Mondragon (île vieille).

Des formes du bâti liées aux risques d'inondation

Les fermes implantées en zone inondable comportent un plan incliné destiné à mener les bêtes à l'étage en cas de crue ; à l'intérieur, le "récati" constitue l'endroit protégé, toujours à l'abri de l'eau. Des ouvrages plus importants marquent le paysage ; ainsi à Caderousse, la digue qui ceinture le village constitue un patrimoine bâti d'intérêt.

Structures paysagères caractéristiques



ctures paysagères caractéristiques

Le couloir rhodanien

ION LES RECTILIGNES



La vallée du Rhône est le grand axe de communication et de commerce entre le sud et le nord. La via Agrippa reliant déjà Arles à Orange et le fleuve lui-même a permis le développement de nombreuses infrastructures qui sont multipliées ces dernières années sur la rive vaudoise : A7, RN7, voies ferrées EDF THT. Cette vallée constitue la vitrine paysagère européenne.

LES PLATANES EN BORD DE ROUTE



Les alignements d'arbres, le plus souvent des platanes, bordent les itinéraires routiers, notamment en entrées de ville, comme à Cadetouze.



LES VOIES RAPIDES

Les principaux axes de communication sont rectilignes. Le paysage de l'ancienne RN7, aux courbes sinueuses, les églises contournées, les villages offrent un paysage diversifié, équilibré et à l'image que l'on pouvait s'en faire. Les routes offrent des itinéraires intéressants de découverte.

L'HABITAT DISPERSÉ



Dans une période récente, les fermes et les grandes fermes isolées ont des corps de bâtiments avec une façade nord avec un toit à pignon.

LES TERRES AGRICOLES



Le territoire est caractérisé par une agriculture intensive de grandes parcelles de grande taille. De ce fait, les versants boisés des collines offrent des paysages de bocage cloisonnés les vergers. L'île de la Barthelasse en est un exemple.



LES VILLAGES ENCLAVÉS



Originellement, les villages étaient à l'abri des inondations par des digues. Sur les rives de villages perchés (Marseille) se présente comme un village de fleuve et des voies d'eau. Le processus de développement de long des voies de communication, en particulier l'ancienne RN7, en est un exemple.

LA RIPISYLVE, PARFOIS ÉPAISSE

La ripisylve borde les tronçons non canalisés du fleuve. Elle a été mise à mal par le tracé des infrastructures et les aménagements urbains. Le long du canal la végétation boisée est moins dense.



LE CANAL

Le Rhône parcourt 85 km environ dans le département de la Drôme et est aménagé par les endiguements et les barrages. Les digues et les îles présentes offrent des paysages qui donnent une image du paysage rhodanien. Le fleuve est doublé par le canal de Domercq.



Différents points de vue



Extrait de l'étude sociologique réalisée à l'automne 2012

Unanimement, les avignonnais font référence au Rhône pour décrire la cité.

Un responsable touristique du département, évoque l'aspect du positionnement des avignonnais qui ont longtemps tourné le dos au Rhône, alors considéré comme une nuisance. Il semble que ce fleuve soit très présent dans la représentation que les habitants ont de leur espace de vie et cette représentation est, ici, généralement positive. Le Rhône est donc l'élément paysager le plus nommé : cela va des bords du Rhône à la vue que l'on en a du haut du rocher des Doms. On retrouve d'ailleurs souvent la trilogie : «
».

La Barthelasse, les ponts et le jardin des Doms surplombant la ville et offrant de belles vues panoramiques sur le Rhône, sont des éléments mis en avant et montrent l'intérêt des avignonnais pour ce fleuve.

Pour un écologue, le Rhône aménagé dans sa partie nord du Vaucluse est composé de lieux très différents qui sont structurés avec «
».

Les perceptions paysagères relevées donnent paradoxalement une image «
» de la ville ; l'aspect minéral est perçu seulement dans le cadre de son histoire architecturale privilégiant une vision «
» de la pierre. Plusieurs fois appréciée, l'entrée sur Avignon, longeant le Rhône.

Une habitante parle de la question de l'urbanisation et nomme cet espace «
» en le décrivant par sa grande voie de circulation, comme un espace très peuplé.

Une ingénieure agronome met en évidence une urbanisation désordonnée entre Avignon et Bollène en parlant de «
».

Enfin, le mistral est un élément du couloir Rhodanien évoqué surtout par des acteurs du paysage : «

» ; **et le mistral** «

».

Enjeux paysagers



Enjeux paysagers du couloir rhodanien

Communes (14)



- > Avignon
- > Bollène
- > Caderousse
- > Châteauneuf-du-Pape
- > Lamotte-du-Rhône
- > Lapalud
- > Mondragon
- > Morières-lès-Avignon
- > Mornas
- > Orange
- > Piolenc
- > Le Pontet
- > Sorgues
- > Vedène



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Hôtel du Département

Rue Viala - 84909 Avignon Cedex 09